



Commune de LOUISFERT

SEANCE DU 31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente-et-un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOUISFERT, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLOIS, Maire.

Nombre de conseillers : - en exercice : 15 - présents : 15 - absents : 00 -pouvoir : 00

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Numéro	Objet de la délibération :	Décision
2026/03.22	PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 20 MARS 2026	Adopté à l'unanimité
2026/03.23	DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ART L2122-22 DU CGCT)	Adopté à l'unanimité
2026/03.24	CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES	Adopté à l'unanimité
2026/03.25	DESIGNATION DES DELEGUES POUR SIEGER AU SYNDICAT MIXTE ATLANTIC'EAU	Adopté à l'unanimité
2026/03.26	DESIGNATION DES DELEGUES POUR SIEGER AU SYNDICAT D'ENERGIE TE44	Adopté à l'unanimité
2026/03.27	DESIGNATION D'UN(E) REFERENT(E) COMMUNAL AUPRES DU SYNDICAT CHERE DON ISAC	Adopté à l'unanimité
2026/03.28	FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTIONS DES ELUS MUNICIPAUX	Adopté à l'unanimité

Fait à Louisfert, le 03 avril 2026

Le Maire,

Affiché et
Publié le : 03 avril 2026

Alain GUILLOIS